



LANNION  
une ville

100 %  
nature



à Lannion on trouve toutes les Bretagnes  
e Lannuon, emañ holl doareoù Breizh

VILLE DE LANNION KER LANNUON

Ville Fleurie





Patrimoine paysager & végétal p 4 > 11

Développement durable p 12 > 29

Animation & valorisation touristique p 30 > 37

Coins fleuris p 38

Ce guide de l'environnement, édité par la mairie de Lannion est imprimé sur un papier 100 % recyclé.

© Crédits photos : Service des Espaces Verts, Samuel Jouon, Rachel Stephan, Jean Jacques Tremel, photothèque ville de Lannion.

© Réalisation : Service communication de Lannion.

© Conception graphique : Agence Coqueliko.com - 22300 Lannion 02 96 48 07 20 - www.coqueliko.com

# Lannion

« Une ville attractive qui sait proposer des modes de vie et de travail qui font rêver. »

**N**ichée au cœur de la côte de Granit Rose, cette ville de 20 000 habitants aux charmes historiques bénéficie d'un patrimoine architectural et environnemental d'exception. Depuis longtemps, Lannion a choisi de vivre sous l'égide des fleurs.

Ses quartiers modernes, autant que son cœur historique avec ses maisons à pans de bois se sont laissés doucement envahir par les plantes. Boules colorées suspendues, jardinières illuminant les façades, massifs aux végétaux parfois inattendus sont autant de compositions décoratives disséminées dans la ville.

**Lannion œuvre pour l'amélioration de son cadre de vie** grâce à la gestion différenciée des espaces publics et l'objectif 2009 du zéro phytosanitaire dans l'entretien des espaces publics. La nature reprend ainsi ses droits dans les espaces publics comme l'atteste le retour des pissenlits sur les trottoirs dans certains quartiers. Pour les habitants, c'est une nouvelle idée du paysage urbain à prendre en compte.

**Dans les opérations d'urbanisme**, une attention particulière est portée sur la place accordée au végétal et sur les mesures prises pour garantir sa préservation.

A Lannion, l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'action durable se construit par étape ; achats responsables, économies d'énergies, collecte sélective, desherbage alternatif, Lannion se mobilise et agit concrètement pour construire la ville de demain et favoriser le vivre ensemble.

**Lannion s'est engagée à favoriser l'implication des Lannionnais dans la vie de leur ville** en créant des conseils de quartiers, véritables espaces de dialogue entre les habitants et l'équipe municipale. Mais le « bien vivre ensemble » ne s'arrête pas là ; c'est aussi la mise en place de jardins partagés, l'introduction de produits « bio » dans les cantines scolaires, la création de lignes pédibus.

**La force de la ville de Lannion** se caractérise aussi par la valeur de son patrimoine et de son histoire ainsi que par la qualité de vie et de services offerts aux habitants. Cette volonté passe par une série d'actions concrètes menées par les services de la ville avec leurs multiples partenaires : lutte pour la biodiversité, maîtrise de l'affichage publicitaire, aménagements urbains, équipements collectifs.

**Toutes ces actions** traduisent la volonté de Lannion de devenir une ville 100 % nature à la fois éco-responsable et éco-citoyenne.



« Lannion, un vrai bouquet d'accueil. »





# L'ornement floral participe à la beauté et à l'attractivité de Lannion

## LE SAVIEZ-VOUS ?

En Côtes D'Armor aujourd'hui, ce sont près de 75 % des communes et plus de 1300 particuliers qui participent à des concours de fleurissement.



**L**annion a pour ambition que la nature se sente à l'aise et se développe harmonieusement.

La créativité des jardiniers, l'intégration végétale dans le réaménagement de la ville, l'engouement des habitants pour leur patrimoine contribuent à offrir un patrimoine paysager et végétal d'une qualité remarquable.

La notion de fleurissement est particulièrement évolutive et saisonnière.

En effet, au gré des saisons, les rues de Lannion changent d'aspect et de couleur. Si les narcisses et tulipes prédominent au printemps, ce sont plutôt en été les feuillages décoratifs qui se mêlent aux vivaces et annuelles laissant place en automne à de nombreuses variétés de chrysanthèmes.

# 100 % nature

Lannion

## PATRIMOINE paysager & végétal

6 Les habitants et les fleurs 7 Le service des espaces verts  
10 Les différents types d'espaces verts et leur localisation



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le service des espaces verts utilise de nouvelles techniques qui demandent peu d'entretien à l'année telles que :

- Les plantations de vivaces et semis dans les carrés d'arbres et les pieds de murs en plantes couvre-sols.

- L'engazonnement ou l'enherbement des trottoirs sablés.

Le principe étant d'utiliser l'herbe comme couverture, avec une vitesse de pousse et un entretien réduit de 3 à 4 tontes à l'année.

- Le paillage des massifs avec de l'écorce de peuplier, pin, sarrasin, poterie, paille et ardoise.

## Les habitants et les fleurs

La quantité de fleurs n'est pas le critère le plus déterminant de la réussite d'une politique de fleurissement.

**A** Lannion, le fleurissement est réalisé dans des endroits généralement très fréquentés.

L'existence d'un cheminement pour les piétons et les automobilistes est pris en compte et détermine le type de fleurs à planter

Celles-ci se retrouvent systématiquement aux entrées de ville, au sein des différents quartiers.

UN CONSTAT S'IMPOSE : si la qualité de l'entretien des massifs, bacs et autres jardinières est importante, les riverains et les touristes souhaitent plu-

tôt être surpris par les compositions.

La perception du fleurissement est un élément important. A Lannion, les jardiniers privilégient la plantation de bulbes et le fleurissement champêtre.

Les aménagements du centre ville ont entraîné de nouveaux besoins, tel que la mise en place de circuits d'irrigation pour les 170 jardinières et balconnières des ponts et rues piétonnes.

Les suspensions florales sont une spécialité du service. En été, pas moins de 75 suspensions avec arrosage semi-automatique viennent embellir

les rues commerçantes.

Ces suspensions ont deux intérêts : elles créent des formes de couleurs agréables dans la ville et résistent aux déprédations car elles sont placées en hauteur.

A Lannion, le service des espaces verts travaille toute l'année sur la mise en place d'un fleurissement généreux, varié, axé sur le travail de la mixité végétale et l'introduction de matériaux éclectiques. Les ambiances et les décors sont toujours recherchés.

### UN THÈME, UNE SAISON...

A Lannion, chaque saison s'accompagne d'un fleurissement spécifique sur une thématique choisie par l'ensemble du service jardin (ex : 2009 thème de l'eau).

- AU PRINTEMPS vient le tour des pensées, tulipes, narcisses et autres bulbes.
- Enfin, L'ÉTÉ accueille une multitude de plantes annuelles vivaces et graminées à floraison ou feuillage décoratifs.
- EN AUTOMNE, la ville se pare de cyclamens de chrysanthèmes en cascade, colonnes ou multifleurs en massifs.
- L'HIVER, les sapins de Noël et les illuminations prennent le relais.

## Le service des espaces verts

Le patrimoine vert de Lannion représente au total 115 hectares dont 45 demandent un entretien hebdomadaire (parcs, jardins, squares, aires de jeux, écoles et lotissements) auxquels il faut rajouter les parterres, ponts, jardinières et le fleurissement des salles pour les fêtes et cérémonies.

**P**as moins de 100 000 plantes garnissent ainsi les ronds points et les parterres de la ville.

En surface, c'est 200 000 m<sup>2</sup> en aires plantées, 60 hectares en aires gazonnées et 100 000 m<sup>2</sup> en aires sablées.

Les principales attributions du service des espaces verts consistent en l'étude, la conception, la réalisation et l'entretien de l'ensemble des espaces verts municipaux :

- Parcs, jardins, squares de quartiers, groupes scolaires, cimetières, plantation d'alignement, centres de loisirs. A cet effet, le service a pour tâche la production des plantes annuelles, bisannuelles, vivaces, plantes fleuries, plantes vertes.

- La production doit également permettre de faire face aux décorations florales des réceptions officielles, aux décors permanents des établissements municipaux et à la location de plantes vertes aux diverses associations.

- Le service des espaces verts de la ville de Lannion représente souvent la ville lors des manifestations grand public organisées sur le thème des plantes. Le service organise également de nombreuses visites commentées de son équipement de production.





## Des hommes et des femmes au service du cadre de vie



**A**ctuellement, 37 personnes sont employées au service des Espaces Verts.

LE SERVICE EST COMPOSÉ :

- d'une personne spécialisée dans la conception des projets d'espaces verts
- d'une équipe «création», chargée du fleurissement et de l'aménagement paysager
- d'une équipe «production» qui a pour tâche de produire les 100 000 plantes à massifs (plantes annuelles et bisannuelles, chrysanthèmes, plantes à couper)
- de deux équipes de maintenance qui s'occupent de l'entretien du gazon, des massifs et espaces sablés dans les squares
- d'une équipe «décoration intérieure» pour les décorations florales personnalisées lors des réceptions.

### LANNION : REPARTITION DES DIVERS ESPACES VERTS

CENTRE VILLE : 6 ha

ZONES URBAINES :

- Secteur de Ker Uhel -Kerligonan : 30 ha
- Secteur d'Ar Santé - Les Fontaines : 10 ha
- Secteur de Pen ar Ru : 7 ha

LES AXES ROUTIERS :

- Pégase : 1 ha
- France Telecom R&D : 3 ha
- Saint-Elivet : 4 ha
- Saint-Marc : 2 ha
- Avenue de la résistance : 2 ha
- Bel Air : 6 ha

ZONES NATURELLES :

- Le Stanco : 15 ha
- Kerrous : 5 ha
- Kerligonan : 8 ha
- Moulin du Duc : 8 ha
- Goas Lagorn : 8 ha
- Trorozec : 4 ha



## Les serres municipales DU ROUDOUR

Le bureau, le hangar, les serres et le terrain de culture sont regroupés sur un même lieu, le site du Roudour, ceci afin de rassembler sur un seul endroit les installations techniques et administratives du service et de mettre en place un outil de production rationnel et évolutif.

Le service Espaces Verts dispose d'un matériel performant qui permet aux jardiniers de travailler dans les meilleures conditions. Ainsi, les plantes sont produites dans une serre en verre chauffée avec ombrage et aération automatisée.

L'ÉQUIPEMENT DES SERRES COMPREND :

- une cellule de multiplication avec chauffage basse et haute température
- une cellule de production avec chauffage basse température
- une cellule muni d'un hors-gel.
- deux tunnels de 700 m<sup>2</sup> avec aération latérale munis d'un hors-gel (climat tempéré)
- un champ de culture utilisé pour les fleurs à couper, les chrysanthèmes, les plantes bisannuelles et pour les plantes de pépinière.

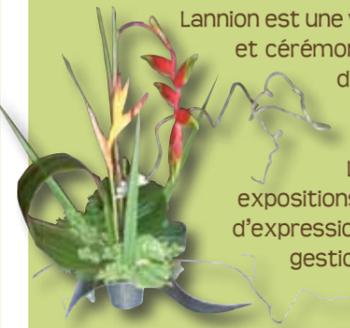


PRODUCTION DE SERRES MUNICIPALES : Annuelles : 48000		Bisannuelles : 32 000
Chrysanthèmes : 850	Plantes fleuries : 1500	Plantes vertes : 1 200
Fleurs à couper : 300	Vivaces : 18000	

### Les décors floraux

Lannion est une ville où ont lieu de nombreuses festivités et cérémonies. Qu'il s'agisse de plantes vivaces ou de fleurs à couper destinées à faire des bouquets, on retrouve le savoir-faire du service «Espaces Verts».

La mairie, les écoles, les crèches et les expositions florales en sont les principaux lieux d'expression. Le service s'occupe également de la gestion de plantes d'appartement pour les décors permanents ou lors de manifestations ponctuelles.



## Evolution du service des espaces verts

**1978** année de création du service jardin, réalisation des premiers massifs en ville

- ▶ Première participation au concours des villes fleuries.
- ▶ Premier prix départemental de fleurissement. ▶ Création du site de production.



**1979** gestion et entretien de Ker-Uhel (H.L.M) réalisés en prestations extérieures.

**1981** gestion et entretien des espaces verts (H.L.M) d'Ar-Santé, les Fontaines, et Pen-Ar-Rhu. Quatrième prix national des villes et villages fleuris.

**1982** premier prix régional.

**1984** création des premiers jardins familiaux sur la ZAC de kerligonan

**1991** prix d'honneur au concours villes et villages fleuris.



**1992** troisième prix régional des villes et villages fleuris

**1993** obtention de la première fleur.

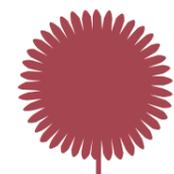
**1994** acquisition au roudour de 15 ha pour construire les serres municipales, l'éco- relais (mini-déchetteries) et les jardins familiaux



**1995** déménagement des serres municipales du roudour pour répondre à la demande sans cesse croissante tant en qualité qu'en quantité. > obtention de la deuxième fleur.

**1997** obtention de la troisième fleur.

**1998** à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire du service espaces verts, > «porte ouverte» aux serres et inauguration des jardins familiaux du roudour. Participation au rétro salon de Saint-Brieuc.



**2001** Remise du prix «coup de coeur» par le magazine mon jardin ma maison.

**2002** obtention de la quatrième fleur. > Participation au salon plantes et jardins du Trégor au château de "kergrist".

**2005** participation au salon du Camélia à Guingamp (médaille d'or de la qualité végétale).

**2009** suppression des produits phytosanitaires



# Les différents types d'espaces verts et leur localisation

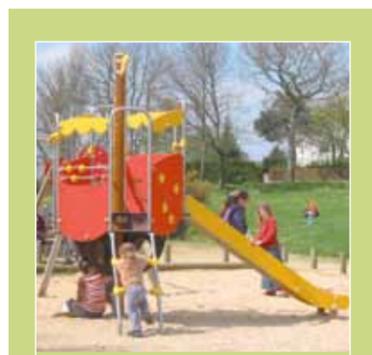
La commune de Lannion possède sur son territoire de nombreux jardins disséminés. Les espaces verts peuvent être regroupés en plusieurs catégories :

## I Les jardins d'accompagnement de bâtiments publics :

Ils se caractérisent par des plantations d'arbustes variés et de massifs floraux. Ils agrémentent ces lieux favorisant ainsi l'accueil du public. Ces jardins ont été réalisés au cours de ces vingt années.

Parmi ceux -ci on trouve particulièrement :

- la mairie avec ses massifs fleuris
- le complexe des Ursulines qui se compose du jardin de l'ancienne bibliothèque et le jardin du cloître
- le carré magique et son parvis
- la gare avec son parking paysager d'où part le mail vers le centre ville
- les écoles. Elles sont agrémentées d'espaces verts avec des infrastructures ludiques



## Les arbres dans la ville

Lannion possède une véritable forêt urbaine qui a besoin de soins constants. Ce patrimoine exceptionnel signe une qualité de vie qui s'inscrit dans la durée. Outre sa fonction esthétique et culturelle, l'arbre lutte efficacement contre la pollution de l'air.

L'arbre a besoin de soins constants, d'être préservé et régulièrement renouvelé car les arbres en milieu urbain se trouvent dans un environnement très différent de celui de leur milieu d'origine. Lannion compte 3500 arbres sur son territoire (fruitiers, feuillus et résineux).



## 3 Les parcs, jardins de quartiers et parkings

A Lannion, deux parcs viennent enrichir le patrimoine :

Le **parc du tribunal** planté de vieux arbres dont un chêne cinq fois centenaire et celui du **monastère Sainte Anne** où l'on peut admirer sa roseraie, son verger et un somptueux tulipier à fleurs jaunes accueillant les visiteurs de la médiathèque.

Sur le **quai d'aiguillon**, près de La Poste et de l'Office de Tourisme, on trouve également un **square**, véritable espace de détente fleuri avec une ravissante fontaine.

Des **squares** agrémentent également les bourgs des anciennes communes (Buhulien, Brélévenez, Loguivy, Servel). Même les **parkings** se décorent de scènes dignes de beaux jardins où camélias, houx s'entourent d'agapanthes, de sauges, aux coloris magnifiques.



# Une concentration d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants

## CE QUE FAIT LANNION

Début 2009, la commune a lancé une démarche de mise en place d'un agenda 21 conciliant la préservation de l'environnement, la justice sociale, et le progrès économique.

La mise en œuvre va se dérouler en deux phases :

- Actuellement, les services municipaux réalisent le diagnostic de la politique municipale en faveur du développement durable, permettant ainsi d'évaluer les actions déjà menées.

- Puis, en associant l'ensemble des acteurs locaux (conseils de quartier, associations, entreprises), un programme d'actions sera établi permettant d'élaborer une stratégie locale de développement durable.

**L**es villes ont plus que jamais à jouer un rôle essentiel dans la protection du patrimoine naturel et la conservation du patrimoine horticole.

En quelques années, le patrimoine vert de la ville s'est enrichi et diversifié. Les pratiques de gestion différenciée permettent en cause les savoir-faire traditionnels des jardiniers lannionnais

**A lannion, les herbicides ont été mis de côté** et remplacés par d'autres solutions thermiques ou mécaniques : des espaces herbacés ont été plantés et les massifs paillés. Changement et évolution aussi dans le choix des plantes en privilégiant les vivaces et les méditerranéennes réclamant moins d'eau ou en créant sur les ronds-points, des scènes de vies champêtres nécessitant peu d'interventions.

**Dans ce même état d'esprit**, la ville de Lannion soutient la pratique d'un jardinage individuel plus respectueux de l'environnement car c'est un espace privatif favorisant la biodiversité.

Lannion œuvre au quotidien pour préserver son cadre de vie à travers la mise en place de nombreux projets destinés à la rendre plus accueillante; revitalisation du centre ville, protection du patrimoine, déplacement doux, maîtrise de l'affichage, animation des quartiers. Les programmes sont nombreux. Lannion se projette déjà dans l'avenir et dessine son nouveau visage en concertation avec les habitants.



# 100 % acteur

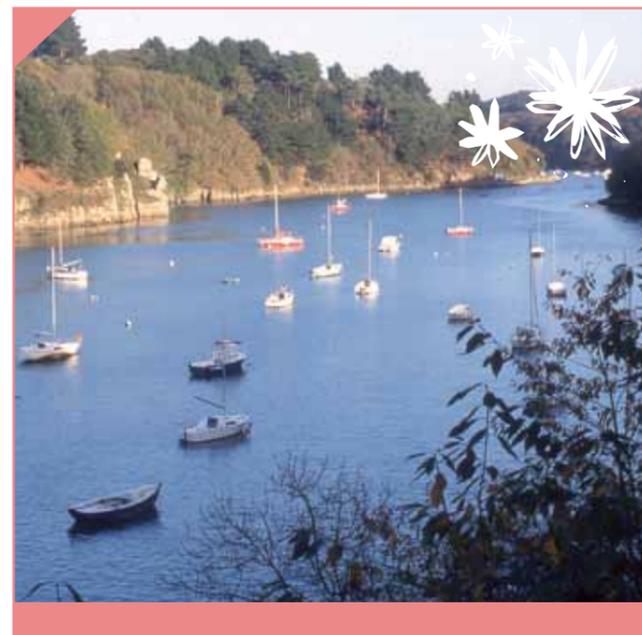
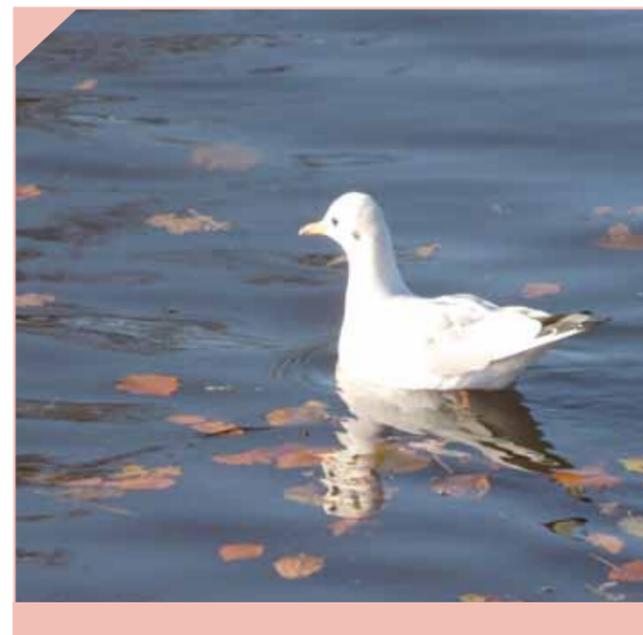
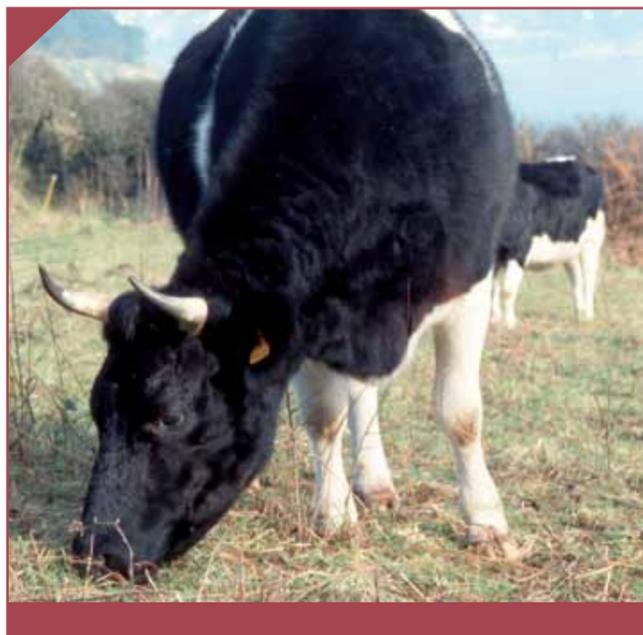
Lannion

## Développement durable & CADRE DE VIE

- 14 Les espaces naturels littoraux | 15 les espaces naturels péri urbains
- 16 Les chemins de randonnées - Le vélo
- 17 Les aires de jeux et équipements sportifs de proximité
- 18 La propreté | 19 Lannion, l'eau centenaire
- 20 Protéger l'eau et les milieux aquatiques : le Comité de Bassin Versant du Léguer
- 22 A Lannion, des actions concrètes en faveur de la biodiversité
- 24 La gestion raisonnée des produits chimiques et la mise en place de techniques alternatives
- 25 La gestion différenciée des bords de route
- 26 Le patrimoine bâti
- 27 La maîtrise de l'affichage publicitaire - Le mobilier urbain
- 28 Les entrées de ville | 29 Les chantiers de l'avenir



# Les espaces naturels littoraux



**LA VALLÉE DE GOAS LAGORN** Située en limite de la commune sur la partie littorale, la vallée de Goas Lagorn (47 ha) a fait l'objet de travaux de restauration dans le cadre du contrat nature.

Cette vallée est un petit bassin versant où le bocage est encore présent mais les petites surfaces et le caractère abrupte de certaines parcelles ont empêché d'avoir une agriculture dynamique. Après restauration des prairies, des talus et défrichage des zones humides, une convention a été signée avec un agriculteur pour entretenir ces parcelles par pâturage avec des pies noires bretonnes. L'entrée du site a été restaurée avec le débusage d'un cours d'eau et la réalisation d'un parking paysager

**BEG LÉGUER** Le site de Beg Léguer est situé entre la pointe de Serval et le vallon de Goas Lagorn. Depuis l'instauration des premiers plans d'occupation des sols, la ville de Lannion a su préserver la qualité de cette façade littorale qui comprend deux plages : Beg Léguer et Mez An Aod, enchâssées dans des falaises de granit pouvant atteindre jusqu'à 60m de hauteur. La lande est dense sur la plus haute partie du site, et contraste avec les affleurements de la roche où dominent les bruyères cendrées. On peut parcourir le site notamment grâce au chemin de grande randonnée GR 34.

**L'ESTUAIRE DU LÉGUER** L'estuaire du Léguer s'étend de la pointe de Serval jusqu'à la Corderie. Au-delà de la beauté de ses paysages, l'estuaire témoigne d'une grande biodiversité.



# Les espaces naturels péri-urbains

**VALLÉE DE KERROUS** Située vers Ker-Uhel, la vallée de Kerrous

est un chemin de verdure qui conduit les piétons au chemin de halage. Un petit ruisseau serpente parmi les prés et les bocages. Sur Kerlignonan, la nature est entretenue sous forme de prairies. Cet espace vert est en quelque sorte un tampon entre la zone urbaine et l'espace vert situé au-delà du chemin de halage.



**MOULIN DU DUC** Le site du Moulin du Duc (8 ha) se trouve en amont de la ville, en bordure du Léguer.

Le site a été exploité en tant que carrière jusqu'en 1975, puis comme zone de remblai de 1989 à 1992. Il est finalement réhabilité dans les années 1993 à 1995. C'est désormais, une zone naturelle florissante, propice à la détente et aux loisirs, que l'on peut parcourir grâce à l'aménagement de chemin piétons ouvrant sur la vallée du Léguer.



**VALLÉE DE PEN AR BIEZ** La vallée de Pen Ar Biez, est

un site de bocage d'une superficie de 10 ha ; cette zone verte remarquable par ses talus, ses prairies, ainsi que par ses vallons et ses parcelles boisées s'étend au nord de Lannion.



Un programme d'aménagement et de restauration va être mis en place pour réaliser les travaux sur deux ans

**LE PROJET GLOBAL DE REMISE EN ÉTAT DE LA VALLÉE PRÉVOIT :**

des aménagements réalisés dans le cadre du développement durable (utilisation et valorisation des matériaux du site),

une mise en valeur de la biodiversité du site

La préservation de l'ensemble des espaces et la pérennisation du site en espaces naturels (bois, prairies, zone humide, cours d'eau)

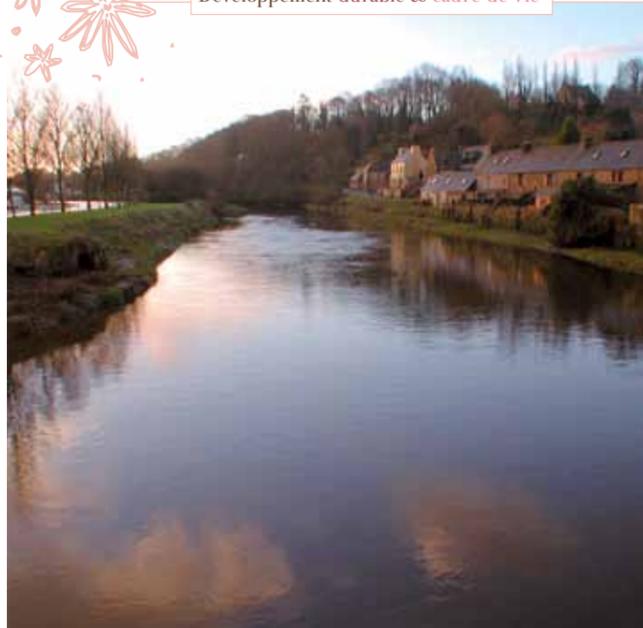
L'ouverture du site au grand public par la remise en état des chemins et la création d'un sentier d'interprétation

**LE VALLON DE TROROZEC** Dans le vallon de Troorozec,

trois grands types de milieux sont reconnaissables. Sur la partie centrale, on retrouve deux prairies humides, représentant une surface de 2,5 ha. Bordant ces prairies, situées sur les zones pentues du vallon, on aperçoit une zone boisée d'une surface de 4,22 ha. Et enfin, aux deux extrémités ouest du vallon se situent deux prairies d'une surface inférieure à 1 ha, ce sont des anciens potagers et vergers.

Ce site est une enclave naturelle, assurant le rôle de corridor écologique et son acquisition par la ville de Lannion va permettre de le préserver. De plus, Lannion ne possède pas de site naturel de ce côté de la rive. Cette acquisition va ainsi lui permettre de rééquilibrer géographiquement ses espaces naturels.





## Les chemins de randonnées

La ville de Lannion, possède environ 38 km de chemins de randonnées.

Le GR 34 sillonne le territoire en passant par le chemin côtier.

Quant au GR 34 B, il remonte le Léguer à partir du centre ville en passant par les moulins, manoirs et châteaux.

Les associations de randonneurs aiment randonnées en boucles. Ils ont créé six petites randonnées référencées dans le topo guide de la Fédération Française de Randonnée qui permettent de découvrir le patrimoine historique du centre ville, les espaces naturels et la campagne lannionnaise.



### CE QUE FAIT LANNION

EN 2009 LA COMMUNE VA RÉALISER DEUX PROJETS EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION TRÉGOR BICYCLETTE :

- Une piste bidirectionnelle et des pistes cyclables.

## Le vélo

Chaque année la commune réalise des travaux pour aménager des projets cyclables. Ils sont intégrés dans des projets urbains venant ainsi conforter les itinéraires existants.



Lannion

## Les aires de jeux

Favoriser l'animation des quartiers est une volonté de la ville de Lannion. Celle-ci met en œuvre, depuis plusieurs années déjà, de multiples opérations en faveur de ses habitants, en particulier les jeunes.

La politique d'aménagement d'aires de jeux et d'équipements sportifs de proximité est orientée vers tous les quartiers, sociaux et privés, parcs, crèches et écoles.

Ces points d'animation pour les enfants sont également propices à créer une rencontre avec les parents. C'est pourquoi, les aires de jeux sont des outils importants pour l'animation sociale des quartiers.

### CE QUE FAIT LANNION

Le réaménagement du skate park, et l'implantation d'un espace en accès libre de sport et fitness extérieur. Cet espace multi-générationnel associera jeu, détente et sport.

Lannion

## La propreté

La propreté de Lannion et de ses quartiers est une priorité pour la commune.

Le nettoyage de la voie publique (7 jours sur 7) est effectué mécaniquement par les balayeuses et aussi manuellement par les balayeurs sur le centre ville. Ce ramassage produit environ 300 m<sup>3</sup> de déchets par an.

Il assure aussi l'entretien des quinze sanitaires et le nettoyage des pistes cyclables qui est effectué une fois par mois par la petite et la grande balayeuse.

Le nettoyage des entrées de villes et des axes extérieurs de circulation est effectué par l'atelier protégé Emeraude ID qui ramasse 2 fois par mois, les déchets le long des voies de circulation. C'est environ 30 m<sup>3</sup> de déchets qui sont ainsi récoltés chaque mois.

Le nettoyage des espaces extérieurs des quartiers collectifs est effectué par la régie de quartier chaque semaine cela représente environ 2574 heures de travail par an.

La lutte contre les graffitis est quant à elle réalisée par une entreprise sur les bâtiments communaux.

Le service de propreté enlève également les affiches sauvages et les affiches collées sur les lieux publics en dehors des panneaux réglementaires.

<b>MOYENS HUMAINS</b>
7 personnes
<b>MOYENS MATERIELS</b>
2 balayeuses de voirie
1 petite balayeuse compacte
1 aspirateur
1 laveuse
1 fourgon

## LA GESTION DES DÉCHETS

Depuis 2003, la compétence des déchets a été transférée à Lannion Trégor Agglomération.

Sur la commune de Lannion, outre la collecte des déchets ménagers qui sont ramassés chaque semaine, une collecte sélective des déchets plastiques et emballages de carton est effectuée de façon hebdomadaire soit en porte à porte ou en bacs collectifs suivant l'habitat.

La collecte des encombrants est effectuée quant à elle sur demande une fois par trimestre.

Pour les autres collectes (verre, déchets verts), elles se font par apport volontaire.

Des écocomposteurs individuels sont

aussi disponibles pour les usagers qui peuvent ainsi fabriquer leur compost chez eux.

La déchetterie située au Faou permet de recevoir tous les autres déchets : les déchets ménagers spéciaux ( médicaments et pesticides ), pneus, huiles de moteur, piles encombrants, etc.

Pour les déchets inertes, la compétence est restée communale.

Un centre de stockage à côté de la déchetterie permet de les recevoir.

Au sein des services municipaux, la commune a mis en place la collecte des papiers de bureaux, des huiles de fritures, des restaurants scolaires, des déchets informatiques (cartouches et matériels).



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les jardiniers des espaces verts valorisent leurs déchets de tailles par un broyage. Ils sont ensuite utilisés comme paillis sur les massifs.



# Lannion, l'eau centenaire

## L'assainissement

**C**rée en 1972, la station d'épuration de Lannion a été entièrement modernisée entre 2000 et 2003 et dispose depuis d'une unité performante de séchage des boues ainsi que d'un dispositif efficace de réception des matières de vidange. Les boues issues de la filière (environ 550 tonnes par an) sont valorisées en agriculture, sur les parcelles du plan d'épandage, qui est actuellement en cours de révision. Le suivi agronomique de la qualité des boues et de leur épandage est effectué chaque année par un bureau d'études indépendant.

Comme tous les principaux sites gérés par le Service des Eaux, cette station est équipée d'une supervision permettant d'assurer son fonctionnement optimum et de garantir la qualité des eaux rejetées au milieu naturel.

Les eaux usées de près de 90 % des Lannionnais sont traitées sur ce site, ainsi qu'une partie de celles de Ploulec'h et Ploubezre, deux communes limitrophes.

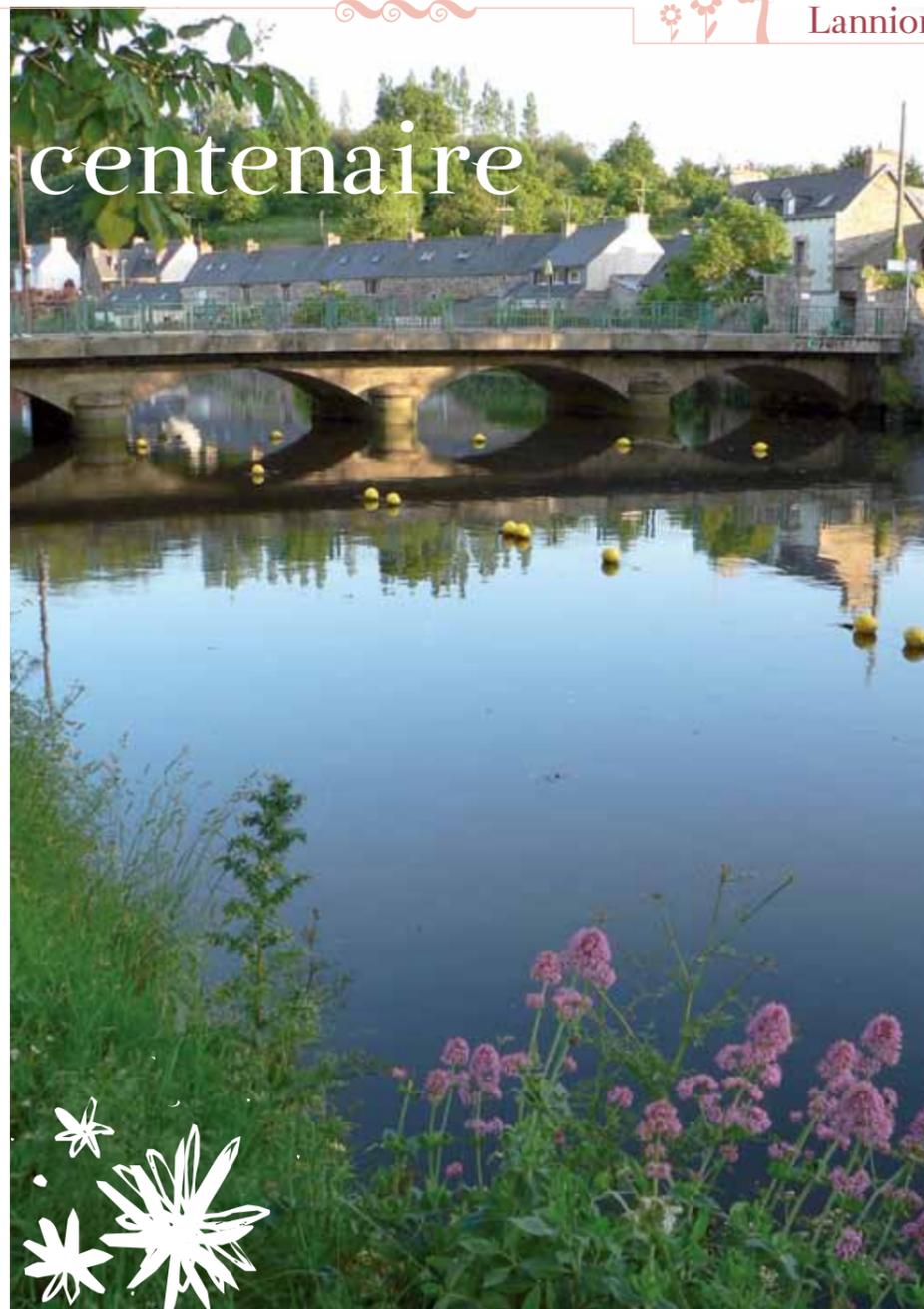
Conformément au plan de zonage approuvé en 2003, d'importantes exten-

sions du réseau de collecte des eaux usées ont été entreprises ces dernières années, notamment dans le secteur de Beg Léguer et de la route de Tréguier. Un programme pluriannuel d'extension a été défini et chaque année, environ 300 000 € y sont consacrés.

### CE QUE FAIT LANNION

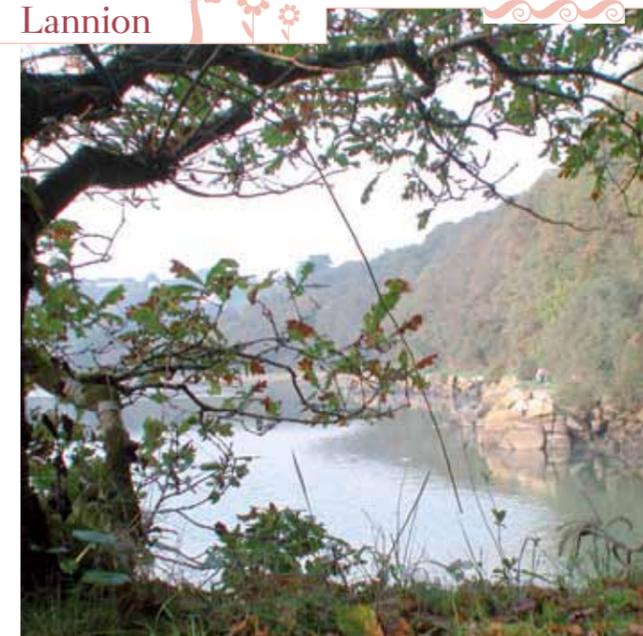
AFIN DE LUTTER CONTRE LA POLLUTION diffuse et les intrusions d'eaux parasites dans les réseaux de collecte, la ville de Lannion réalise gratuitement des diagnostics des installations des particuliers dans des zones ciblées et assure ensuite une mission de conseil afin de faire un bilan des dysfonctionnements et d'inciter les propriétaires à remettre leurs immeubles en conformité.

Les habitations non raccordées à l'assainissement collectif sont suivies par le SPANC créé par Lannion Trégor Agglomération.



Lannion

Lannion



## L'eau potable

**L**a régie municipale de Lannion, qui a plus de 110 ans, dispose de deux prises d'eau et de deux unités de traitement d'eau potable : l'usine de Kergomar, alimentée par le Min Ran et celle de Pradic Glas par le Léguer, qui produisent environ 2 000 000 m<sup>3</sup> d'eau par an.

Ce double équipement renforce la sécurité de l'approvisionnement en eau des 10 000 abonnés de Lannion mais aussi de ceux de Pleumeur Bodou, Trébeurden, Ploulec'h. Une interconnexion des eaux brutes permet d'alimenter l'usine de Kergomar avec de l'eau du Léguer. Ainsi le Min Ran, qui reste un petit cours d'eau, peut être épargné en été, lorsque son débit est au plus bas.

Les périmètres de protection de ces captages pour ces deux prises d'eau ont été soumis à enquête publique au premier trimestre 2009 et devraient être approuvés dans les prochains mois, réglementant ainsi les activités à proximité des prises d'eau.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis de nombreuses années, le service des eaux de la ville de Lannion attache une importance toute particulière aux économies d'eau et à la lutte contre les fuites sur son réseau, d'une longueur d'environ 300 km.

Le rendement du réseau est ainsi passé de 75% en 2000 à près de 84% en 2007.

Afin d'assurer la qualité et la fiabilité de la production d'eau potable, les usines de traitement sont équipées d'un système complet de supervision. Cet équipement permet d'alerter les agents dès l'apparition d'une panne ou d'un dysfonctionnement.

# Protéger l'eau et les milieux aquatiques : le Comité de Bassin Versant du Léguer



## La ville de Lannion active sur son propre territoire

La politique de reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin versant du Léguer est un axe fort de la politique environnementale de la ville de Lannion. Cet engagement lancé au milieu des années 90 se traduit aujourd'hui dans le cadre d'un contrat de Bassin Versant porté par le Comité de bassin versant du Léguer (CBVL), dont la Ville est le Maître d'ouvrage délégué.

## Le Comité de Bassin Versant du Léguer

Il y a une dizaine d'années, la Ville de Lannion faisait le constat de la dégradation de la qualité de sa ressource en eau. Le Léguer traverse la ville de part en part, après avoir parcouru plus de 60 km depuis sa source, et avoir été alimenté par un bassin versant de 50 000 ha concernant 23 communes. Il se jette dans son estuaire à 7 km plus en aval.

En particulier, les teneurs en nitrates et en produits phytosanitaires connaissent une croissance sensible d'année en année. Ce constat, elle le partageait avec une dizaine d'autres communes, réunies dans les syndicats d'alimentation en eau

potable des Traouïero (Perros-Guirec et Trégastel) et de Traou Long (huit communes autour de Plouaret). Ces trois collectivités se sont associées pour créer le Comité du Bassin Versant du Léguer et lancer un vaste programme d'action préventive sur le bassin versant.

## Un nouveau contrat de bassin versant : VERS LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES EAUX

Le Comité de Bassin Versant agit pour l'amélioration de la qualité de l'eau depuis environ 10 ans. Après une phase essentielle de mobilisation de tous les acteurs du territoire (agriculteurs, élus, techniciens, associations...), il a mis en œuvre de nombreuses actions à travers deux contrats de bassin versant. Ces contrats visaient l'amélioration de la qualité des eaux superficielles nécessaires à l'alimentation en eau potable de Lannion et bien d'autres collectivités. Ce travail a permis plusieurs avancées avec, notamment, une évolution importante des pratiques agricoles et non agricoles sur ce territoire.

Désormais, pour répondre à l'objectif plus global de l'atteinte du bon état écologique des eaux imposé par l'Europe, le Comité de Bassin Versant du Léguer vient de signer un nouveau contrat de bassin versant multi-thématiques et multi-acteurs pour la période 2008-2012.

Ce contrat se décline en 7 PROJETS principaux et de nombreuses actions concrètes visant à protéger et améliorer la qualité des eaux et milieux aquatiques de manière générale.

Aménager et gérer l'espace rural

Le bocage et les zones humides jouent un rôle essentiel dans la préservation des eaux et milieux aquatiques. Aussi, le Comité de Bassin Versant a choisi d'inventorier les zones humides de deux zones prioritaires pour pouvoir mieux les protéger.

De même, au niveau du bocage, des programmes de reconstitution sont proposés. Des formations et des contrats pour une gestion pérenne du bocage sont également mis en place sur le bassin versant pour préserver, entretenir et valoriser le bocage encore relativement présent sur ce secteur.

Lutter contre les impacts de l'urbanisation

Les actions pour améliorer l'assainissement collectif des bourgs et l'assainissement individuel en campagne sont encouragées. De même, les collectivités sont encouragées à mettre en place un schéma de gestion des eaux pluviales pour limiter leur impact sur les cours d'eau.

Animer, communiquer et réaliser un suivi

La mise en place de ce nouveau contrat implique de continuer à mobiliser l'ensemble des acteurs concernés. Cela passe toujours par une sensibilisation importante de tous à travers différentes formes de communication. Et, pour juger de l'évolution, le CBVL réalise régulièrement des analyses d'eau dans la rivière.

Réduire les pollutions diffuses agricoles et non agricoles

Différentes actions sont proposées aux agriculteurs du bassin versant.

Le CBVL, avec l'appui de la chambre d'agriculture des Côtes d'Armor sensibilise les agriculteurs aux bonnes pratiques de fertilisation et de désherbage, accompagne des projets respectueux de l'environnement, propose des mesures agro-environnementales pour permettre une agriculture qui préserve nos eaux. Les pratiques de fertilisation et de désherbage ont déjà beaucoup évolué ces dernières années mais le CBVL souhaite désormais inciter de plus en plus d'agriculteurs à passer à des systèmes plus herbagers voire en agriculture biologique.

Au niveau des communes, l'utilisation des quantités de produits phytosanitaires pour l'entretien des bourgs a été quasiment divisée par 10 en 10 ans ! Plusieurs communes entretiennent désormais sans aucun produit chimique : c'est le cas de Lannion à partir de cette année.

Un travail de fond est également réalisé auprès des particuliers avec une communication importante sur les techniques de jardinage au naturel et un partenariat fort avec les jardineries du Trégor qui orientent de plus en plus les jardiniers amateurs sur des techniques alternatives aux produits chimiques.

Mettre en place le SAGE « Baie de Lannion »

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est en émergence. Cet outil devra permettre de définir, avec une Commission Locale de l'Eau (CLE), la politique globale de gestion des eaux et milieux aquatiques sur le territoire « baie de Lannion » regroupant les bassins versants du Léguer, celui de la Lieue de grève ainsi que ceux des ruisseaux côtiers du Nord de Lannion.

Mettre en place les périmètres de protection de captages

C'est une obligation réglementaire : les captages du Comité de Bassin Versant du Léguer (dont 2 appartiennent à la Ville de Lannion) doivent sécuriser l'approvisionnement en eau potable en définissant des périmètres en amont des prises (une zone sensible proche du cours d'eau, et une zone complémentaire un peu plus éloignée) et en mettant en place une réglementation spécifique sur ces zones. Après une importante phase d'étude et une enquête publique, un arrêté préfectoral officialisera ces périmètres avant la fin de l'année 2009.



Protéger la faune et la flore des rivières et milieux aquatiques associés

Plusieurs programmes, mis en œuvre par l'Association de la Vallée du Léguer, partenaire du CBVL pour ce contrat de bassin versant, visent la préservation de la biodiversité, plutôt riche dans ce secteur. Ainsi, un CRE (Contrat Restauration Entretien des cours d'eau) se termine et devrait être bientôt reconduit. La ville de Lannion est un des maîtres d'ouvrage de ce contrat qui a déjà permis d'entretenir les rives du Léguer et de ses affluents ou encore créer des aménagements pour faciliter la migration des poissons.

Les sites de la Vallée du Léguer et de l'estuaire du Léguer font également partie du réseau NATURA 2000, en raison de leur richesse en milieux naturels et espèces végétales ou animales rares à l'échelle européenne. Des contrats sont proposés aux propriétaires de parcelles du site NATURA 2000 pour protéger ces milieux et espèces.



# A Lannion, des actions concrètes en faveur de la biodiversité

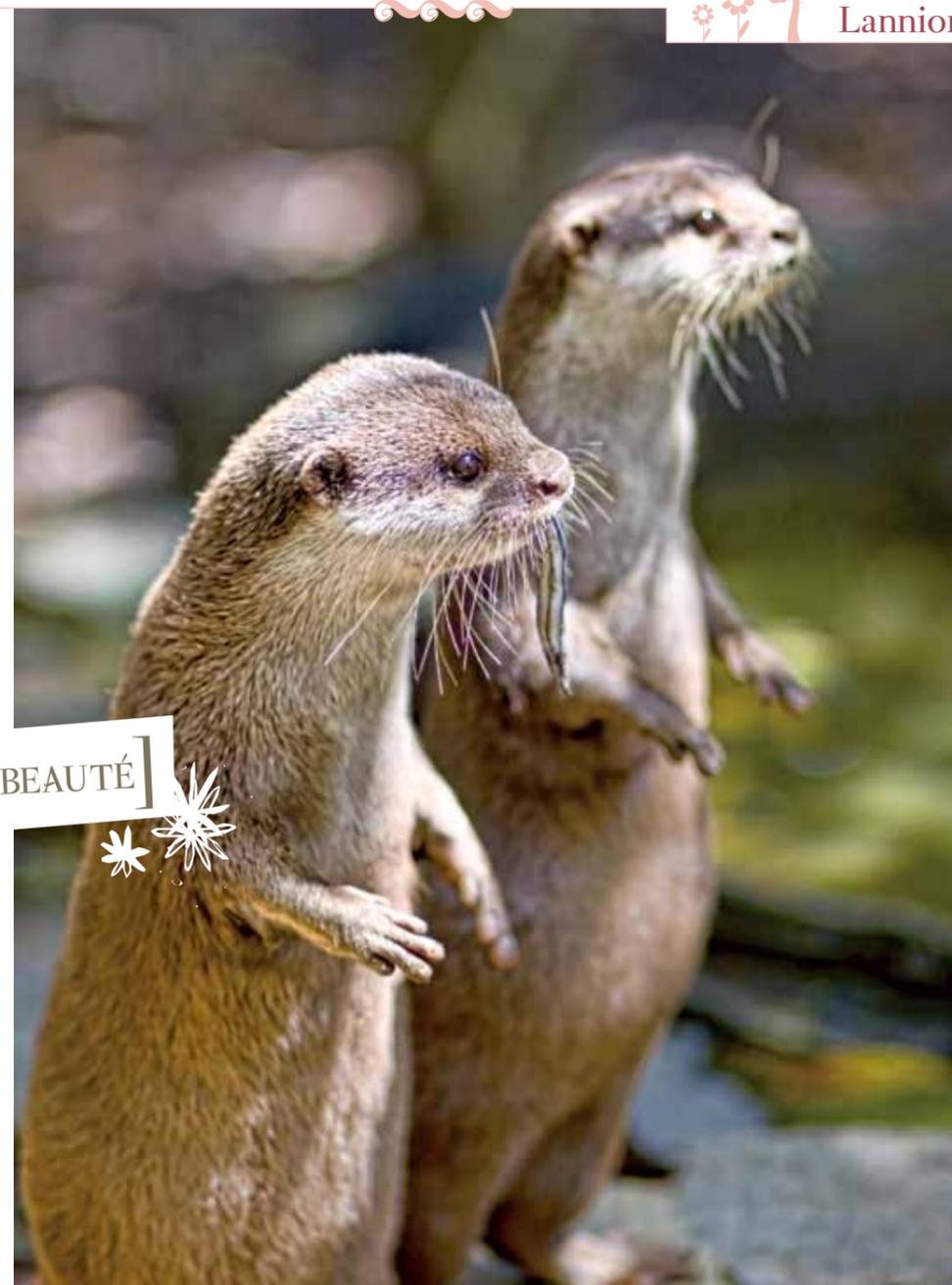
LA RIVIÈRE LE LÉGUER fait partie intégrante du paysage naturel lannionnais. Elle fait l'objet d'une attention toute particulière car elle recèle une biodiversité d'une richesse exceptionnelle

## LE LÉGUER : UN ÉCRIN DE BEAUTÉ

Les vallées boisées et les cours d'eau de la vallée du Léguer sont classés Natura 2000. Ces espaces présentent, en effet, un intérêt majeur par la richesse biologique des habitats naturels et habitats d'espèces qu'ils intègrent.

Les milieux à préserver sont considérés comme rares à l'échelle européenne : tant pour les espèces aquatiques (Saumon atlantique) que pour les mammifères (Loutre d'Europe, chauve-souris).

La rivière du Léguer et ses ruisseaux constituent également des habitats aquatiques exceptionnels et de grande qualité esthétique, reconnus par l'Europe.



Lannion

Lannion

## CE QUE FAIT LANNION

**UN CONTRAT** pluriannuel de restauration d'entretien des cours d'eau sur le bassin versant du Léguer a été mis en place pour programmer et intervenir de façon cohérente avec tous les acteurs (communes, associations) sur l'ensemble des rivières du Léguer. Piloté par l'association de la vallée du Léguer avec les différents Maîtres d'ouvrages dont la mairie de Lannion, le CRE définit les actions annuelles.

Le contrat d'entretien des cours d'eau

Afin de démontrer la présence de LA LOUTRE à Lannion et sur l'estuaire du Léguer, une étude, organisée par le Groupe Mammalogique Breton a été menée, sur la base de recherches d'indices. Cette enquête a montré que la sédentarisation de la loutre dans l'estuaire est bien concrète. La loutre semble s'accommoder des aménagements de la ville.

La loutre

**SUR LA COMMUNE DE LANNION**, les actions suivantes ont été menées : le dégagement des grands arbres tombés dans les cours d'eau, l'exploitation des peupliers et la replantation avec des espèces locales, la pose d'abreuvoirs pour empêcher le bétail d'aller polluer le cours d'eau, la reconstruction d'un déversoir avec une passe à poissons, la mise en place d'un site pilote pour la lutte contre la renouée du japon.



L'ANGUILLE, poisson mythique à l'allure de serpent et aux nageoires de poissons est une espèce qui pourrait bien disparaître d'ici peu. En plus, des causes connues de régression que sont la pollution et les modifications du climat et des courants, les obstacles qui se trouvent sur les cours d'eau sont des facteurs qui réduisent le cycle de vie de l'anguille. Dans le cadre du contrat d'entretien des cours d'eau, la commune de Lannion avec l'association de la vallée du Léguer vient d'aménager le déversoir du Min Ran affluent du Léguer

La passe à anguilles du Min Ran



LA RENOUEE DU JAPON a été introduite en France en 1939. Cette plante herbacée qui peut atteindre 3 à 4 m de hauteur en formant de larges touffes se multiplie. On la trouve le long des cours d'eau, fossés, zones humides et sur les accotements le long des routes. Actuellement peu de solutions existent pour éradiquer cette plante à cause de son enracinement profond et sa facilité à se propager sur les terrains vierges. La commune de Lannion avec l'association de la vallée du Léguer a mis en place un site pilote au niveau de la maison des pêcheurs pour essayer d'éradiquer cette espèce. Cependant, après trois années d'expérimentations, la plante est toujours là avec la présence de jeunes pousses. Une plantation bocagère a été effectuée en 2009 pour apporter un couvert végétal et ainsi concurrencer et limiter son développement.

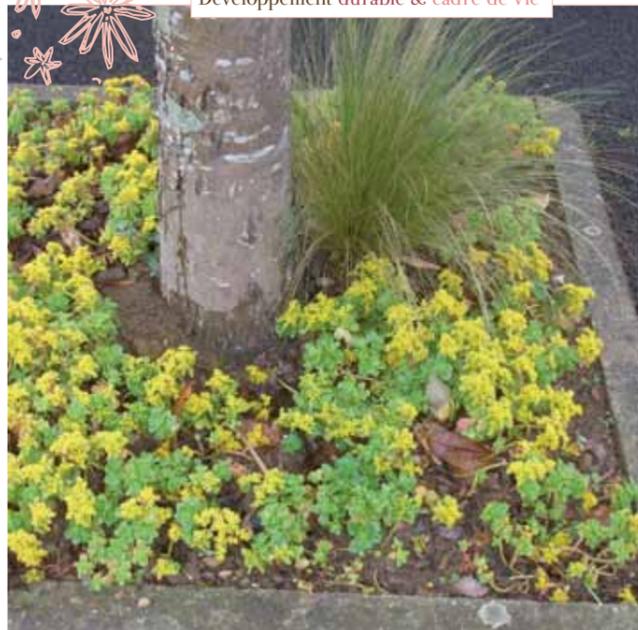
La lutte contre les plantes invasives : la renouée du japon



La commune de Lannion a signé une convention avec l'association Groupe mammalogique breton pour STOPPER LA DISPARITION DES CHAUVES SOURIS. Cette convention permet de préserver les chauves souris en réalisant les travaux sur les toitures en dehors des périodes où elles sont présentes, d'utiliser des produits non toxiques (bores), de réaliser des nichoirs ou abris et de préserver les arbres creux.

LES CHAUVES-SOURIS sont les seuls mammifères volants, elles sont toutes nocturnes et consomment exclusivement des insectes et des araignées. Sur 34 espèces connues en France, 21 ont déjà été observées et protégées en Bretagne ce qui représente plus du quart des mammifères sauvages.

Des refuges pour les chauves-souris



# La gestion raisonnée des produits chimiques et la mise en place de techniques alternatives

## POUR LE ZÉRO PHYTO : DES TECHNIQUES ALTERNATIVES SONT UTILISÉES

- Le manuel
- Le balayage : avec différents types de balayeuses
- Le désherbage thermique à eau chaude : > avec 2 désherbeurs thermiques eau chaude dont 1 est surtout destiné au cimetière

### EN COMPLÉMENT, CERTAINS ESPACES SONT RÉAMÉNAGÉS AFIN DE LIMITER LA POUSSE D'HERBES INDÉSIRABLES

- L'engazonnement ou l'enherbement des trottoirs, des espaces sablés : un mélange de différentes graminées à pousse lente est utilisé, il suffit de le tondre par la suite
- Le paillage systématique des massifs : les différents paillis utilisés réduisent l'entretien et l'arrosage de ces massifs
- Les plantes couvre sol
- Le fleurissement des pieds d'arbres
- Le fleurissement des bas de murs : plantation de vivaces à la jonction entre le trottoir et le mur ou les adventices se développent facilement

**L**e service espaces verts, le service cimetière et le service des sports, avec le Comité de Bassin Versant du Léguer ont mis en place un plan de désherbage en 2001 dans le but de diminuer le transfert des polluants vers les cours d'eau et donc de développer différentes techniques alternatives de désherbage. Depuis cette date, les services ont revu leur façon de faire, de la serre aux parterres, ils emploient des techniques alternatives, ils ont réaménagé certaines zones tout ceci pour atteindre le 0 phyto depuis le 1er janvier 2009 pour les espaces verts et le cimetière.

# La gestion différenciée des bords de route



**L**es espaces végétalisés en bordure de routes (accotement herbacé, fossé, talus) sont entretenus pour améliorer la sécurité des usagers. Cet entretien est réalisé une première fois en juin et une deuxième fois en septembre. Aujourd'hui, ces pratiques posent problèmes à cause notamment de la dégradation des talus, de la circulation des eaux dans les fossés et de la réduction du nombre de plantes.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 60 variétés de plantes ont déjà disparu en France au cours des trente dernières années



### CE QUE FAIT LANNION

La ville de Lannion va revoir ses pratiques en relevant la hauteur de coupe, en retardant le fauchage et en réduisant le nombre de passage tout en préservant la sécurité. Le fauchage tardif devrait ainsi permettre à la diversité florale de s'exprimer tout en attirant beaucoup d'insectes (abeilles, bourdons, papillons)

# Le patrimoine bâti

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER (ZPPAUP)

Lannion dispose d'un patrimoine architectural et paysager riche et diversifié qu'il importe de protéger et mettre en valeur dans un contexte de mutation continue de la Ville et de pression foncière soutenue.

## CONSTAT

Le Plan Local d'Urbanisme dispose d'un système de règles locales d'urbanisme qui permettent d'organiser l'espace et de protéger ces éléments dans une certaine mesure. En outre, les monuments historiques sont protégés et génèrent des périmètres de protection de 500 m dans lesquels l'avis de l'architecte des monuments historiques est requis avant toute autorisation d'urbanisme.

Cependant, les règles de protection édictées par le PLU montrent leurs limites dans certains cas. Ainsi, les périmètres de protection de 500 m s'appliquent systématiquement et sans discernement quel que soit l'intérêt du monument ou son contexte paysager.

## QU'EST CE QU'UNE ZPPAUP ?

**Les Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)** constituent un outil spécifiquement créé en 1983 pour répondre à ces problématiques. Cet outil réglementaire vise à créer une zone de réglementation spéciale de l'urbanisation se substituant aux traditionnels périmètres de 500 m autour des Monuments Historiques. Concrètement, il s'agit de réaliser un diagnostic précis du bâti et des différents intérêts pour aboutir à des prescriptions architecturales dans une zone déterminée.

**A l'origine, ces zones** ont été créées pour organiser une protection du patrimoine bâti, il était alors question uniquement de ZPPAU. En 1993, la réglementation a modifié le dispositif en lui conférant une dimension paysagère, a été ainsi ajouté le mot Paysage dans le nom (ZPPAUP).

> Cette modification n'est pas neutre puisque le champ d'investigation en est ainsi considérablement élargi.

Bien évidemment, **l'aspect patrimonial du centre ville historique** constitue un point majeur du dispositif. Néanmoins il est apparu essentiel pour Lannion que soit prise en compte la dominante paysagère et que la ZPPAUP intègre les problématiques propres à l'étalement urbain, au traitement des péri-

phéries et des entrées de Ville. Cette zone constituera une annexe du Plan Local d'Urbanisme et sera donc opposable aux différentes demandes d'autorisations en matière de droit des sols.

Le Conseil Municipal de Lannion en séance du 27 juin 2008 a décidé de lancer la mise à l'étude de la création d'une ZPPAUP.

Cet outil, avant son approbation, nécessite des investigations poussées et une procédure encadrée et relativement lourde. Le travail d'élaboration, s'il est engagé à l'initiative de la commune, est co-piloté par la commune et des services de l'Etat, en l'occurrence le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine. Y sont également associés la DRAC et la DIREN.



# La maîtrise de l'affichage publicitaire

REGLEMENT LOCAL SUR LA PUBLICITE, LES ENSEIGNES ET LES PREENSEIGNES



Les publicités, préenseignes et enseignes sont soumises aux dispositions du Code de l'Environnement concernant notamment leur implantation, leur dimension. Les Communes peuvent préciser et adapter localement ces règles en établissant un « Règlement Local de Publicité ». En 1988, Lannion s'est dotée d'un règlement local de publicité visant à protéger

les principaux carrefours. Ce règlement a ensuite été complété en 1994 par des mesures visant à réduire le nombre de dispositifs publicitaires en introduisant des contraintes le long des principaux axes. Enfin en 2001, le règlement a été complété à nouveau par de nouvelles zones de publicité restreinte.

Une démarche de mise en conformité des dispositifs en infraction a été menée de concert avec les services de l'état en charge de la publicité hors agglomération. Malgré un bilan positif en terme de quantité de panneaux déposés, le résultat n'est pas apparu satisfaisant en terme de qualité paysagère des voies et entrées de ville.

## CE QUE FAIT LANNION

Une réflexion plus globale sur l'affichage et le paysage urbain est apparue nécessaire. En effet, l'impact des enseignes s'est avéré au moins aussi important que celui des publicités. Un travail a donc été engagé en vue d'établir un document réglementaire s'appliquant aux publicités mais aussi aux enseignes et aux préenseignes.



# Le mobilier urbain

La Ville de Lannion disposait d'une convention avec des sociétés d'affichage publicitaire pour du mobilier urbain : panneaux sucette (1.20 X 1.76 m) et panneaux déroulants (8m²). Dans un souci d'amélioration de lecture du paysage urbain et afin d'appuyer le travail à engager en terme de réglementation sur la publicité, la Ville a fait le choix de ne pas reconduire la convention relative aux panneaux de 8m² qui seront déposés fin 2009. Parallèlement, les autorisations d'occupation du domaine public pour des panneaux publicitaires ont été résiliées.

# Les entrées de ville

## [ZONES D'ACTIVITES]

Comme dans de nombreuses villes les entrées d'agglomération de Lannion sont marquées par l'existence de zones commerciales et artisanales.

Consciente de l'impact engendré par ses anciennes zones d'activités datant des années 70-80, Lannion est restée attentive à la mise en oeuvre de tels aménagements durant ces dernières années. La commune ayant transféré la compétence développement économique à Lannion Trégor Agglomération, un travail de collaboration est mené en amont des projets en vue d'une prise en compte globale de la qualité architecturale et paysagère de ces zones.



On peut citer plusieurs secteurs qui ont fait l'objet d'efforts sur les thématiques du paysage, de l'architecture, du volet végétal et des déplacements doux :



## 1 ZONE COMMERCIALE DU RUSQUET SUD ET ZONE ARTISANALE DU RUSQUET NORD

Ces ensembles ont été conçus dans le respect de la qualité paysagère de la Rociade Nord-Est. L'impact visuel est donc relatif. Le contexte environnemental a été pris en compte en préservant les zones humides et la vallée sur lesquels viennent s'appuyer un réseau de sentiers piétons et vélos rejoignant le centre ville. La conception de certains ensembles immobiliers a été étudiée dans une globalité avec une partie architecturale commune. Cet espace fait l'objet du label Bretagne Qualiparc qui a pour objectif de concilier développement économique et environnement.

## 2 ZONE COMMERCIALE DE BEL AIR

Ce secteur est en cours de réalisation. Là encore l'intégration par rapport à la route de Morlaix a été une priorité. Cet objectif s'est traduit par un règlement de lotissement particulier en ce qui concerne les bâtiments, les enseignes, les clôtures et le traitement des espaces extérieurs privés. Parallèlement, le maître d'ouvrage doit réaliser un verger le long de la départementale, traversé par une voie cyclable en contre allée. Cet espace fait également l'objet du label Bretagne Qualiparc.



Poursuite de l'opération de renouvellement urbain,



Après le lancement de l'opération de démolition/reconstruction du quartier d'Ar Santé ancien, la Ville et l'opérateur de logements

locatifs sociaux Côtes d'Armor Habitat ont engagé une opération similaire sur le quartier de Ker-Uhel. Ce quartier est le plus important site de logements sociaux de la Ville (600 logements).

L'opération de démolition concerne 181 logements répartis sur différents bâtiments dont le diagnostic a montré l'inadaptation du parc aux besoins actuels.

Le programme de reconstruction s'organise sur 8 années. Il intègre les besoins nouveaux annuels pendant cette période. Au total, il prévoit la construction de 281 logements.

Ces 281 logements seront construits sur plusieurs sites répartis sur le territoire communal afin de promouvoir une logique de mixité sociale. Une attention particulière a été portée au centre ville afin de proposer des logements à proximité des services pour une population vieillissante. En outre, a été recherchée une localisation de sites en extension urbaine mais également en reconquête de friches urbaines afin d'engager un processus de limitation de l'étalement urbain.

La construction de l'espace multi-accueil du parc Sainte-Anne



En septembre 2009, débutera le chantier de construction d'un espace multi-accueil petite enfance dans l'enceinte Sainte-Anne. Cet équipement prévu pour 30 berceaux est implanté en cœur de ville afin de participer à la vie du centre. Il vise à renforcer le lien intergénérationnel puisqu'il est situé à proximité immédiate de l'Établissement pour Personnes Âgées Dépendantes Sainte-Anne.

Le bâtiment sera labellisé BBC (Bâtiment Basse Consommation). Sans viser la labellisation HQE, il sera également totalement inscrit dans cette démarche.

# Les chantiers de l'avenir

Lannion souhaite poursuivre harmonieusement son développement urbain. Après la réalisation de la Médiathèque, la refonte du plan de circulation, plusieurs chantiers ont été poursuivis, engagés ou programmés



La place du centre

Dans le cadre de l'étude visant à redynamiser le centre-ville et pour compléter les différentes actions qui en découleront, il est programmé de lancer en 2010 un réaménagement de la place du Général Leclerc. Cet aménagement vise à redonner une convivialité à cette place en redistribuant l'affectation des espaces et des usages en limitant notamment l'impact de la voiture.

Effacement des Réseaux

La ville de Lannion s'est engagée depuis plusieurs années dans un programme ambitieux d'ensoufflement des réseaux aériens (électriques et télécoms). Depuis 2002, c'est 1850 ml de réseaux aériens qui ont disparu des rues de Lannion.

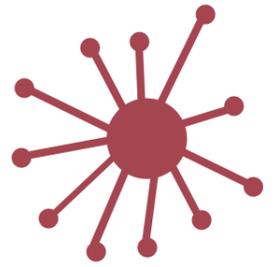
Le programme est établi en accompagnement des aménagements de voirie selon la situation des rues réaménagées (à proximité de bâtiments protégés ou intéressants d'un point de vue architectural) et selon les besoins en terme d'emprise au sol à destination des modes de circulation douce (vélos, piétons...)

## CE QUE FAIT LANNION

Ce programme sera renforcé ces prochaines années par l'effacement des réseaux aériens des bourgs historiques de Servel et de Bubulien ainsi que la poursuite du programme d'effacement de la Côte du Rest. Ces effacements précéderont des travaux d'embellissement de ces bourgs (réfection des revêtements de surface, éclairage public, mobilier urbain...); l'ensemble constituant 2,5 km de réseaux aériens effacés.



# Favoriser le partage et la transmission d'expérience



**I**l n'est pas plus beau métier que celui de jardinier, pas seulement du fait de l'environnement dans lequel il se pratique, mais aussi et surtout parce qu'il offre de multiples possibilités de faire connaître, comprendre, communiquer et partager. Les projets et initiatives des services municipaux de la ville de Lannion ne manquent pas et sont très naturellement acceptés par les habitants qui y adhèrent avec beaucoup d'enthousiasme.

**Les fleurs passionnent**, suscitent la curiosité et l'échange avec une préoccupation légitime : jardiner raisonnablement en ayant le soucis de préserver nos espaces de vie collectifs et privés.



# 100 % dynamique

Lannion

## Animation & valorisation touristique

- 32 Les jardins partagés de la ville de Lannion
- 33 Embellir sa rue | 34 Les maisons fleuries - Les animations scolaires
- 35 Promotion du label | 36 Les associations partenaires de la ville de Lannion



# Les jardins partagés de la ville de Lannion

Dans le cadre de sa politique de gestion des espaces verts, la ville de Lannion a fait le choix de partager avec ses habitants l'embellissement de son environnement, tout en le préservant. C'est ainsi, qu'est né le projet de création de jardins partagés.



## Qu'est ce qu'un jardin partagé ?

Un **jardin partagé est un jardin collectif ouvert sur un quartier**, entretenu par des habitants qui pratiquent un jardinage respectueux de l'environnement.

Il se compose en général d'un lieu de discussion, d'une parcelle exploitée en commun, avec des légumes, des fleurs, des fruitiers et d'une zone pour le compostage. D'autres jardins partent du principe des jardins fami-

liaux avec une parcelle individuelle et une parcelle communautaire. Ces jardins naissent souvent d'un espace public qui était en pelouse et qui s'agrandit au fur et à mesure de la croissance des besoins des habitants. Ils peuvent se situer en pieds d'immeubles, au bas des bâtiments de logements collectifs, à la place de friches, dans des espaces verts.

## Pourquoi créer des jardins partagés ?

**P**lusieurs constats nous ont mené à cette idée :

- **Les espaces verts** de la ville sont par définition des espaces collectifs, mais tous ne sont pas utilisés par les lannionnais, faute de définition du rôle de ces espaces et d'appropriation par la population.

- **La sensibilisation au jardinage naturel** des particuliers passe par la pratique. L'acceptation par les lannionnais de la politique «0 phyto» menée par la ville de Lannion se fera par une nouvelle perception de la propreté de l'espace public. Sensibiliser les lan-

nionnais au jardinage naturel peut les amener à avoir une nouvelle vision du travail du service espaces verts de la ville.

- **Enfin, nous avons constaté** qu'il existait une demande sociale de jardins en pieds d'immeuble, complémentaires des jardins familiaux excentrés et dont les parcelles sont très grandes.

## Le jardin partagé « école »

**C**réés en 1997, les **jardins familiaux du Roudour** regroupent une trentaine de parcelles de 400 m<sup>2</sup> comportant chacune un abri en bois. Les plus aguerris des jardiniers continuent toujours d'y cultiver leurs légumes. Par contre, certains d'entre eux ont arrêté par manque de connaissance pratique du jardinage.

La commune de Lannion a voulu y remédier en créant un jardin école qui fonctionne selon le principe des jardins partagés. Chaque semaine, un animateur professionnel donne des conseils à ces futurs jardiniers sur une parcelle. Ceux-ci pourront l'année suivante créer un jardin partagé dans leur quartier. Les participants apprennent à cultiver un jardin au naturel. De plus, un coin écomposteur collectif a été créé qui permet ainsi d'utiliser les déchets de jardins et les déchets fermentescibles pour pouvoir amender leur terrain par la suite. Aujourd'hui, l'ensemble des trente parcelles est occupée. Il est d'ores et déjà prévu de lancer dans quelques mois des jardins partagés dans deux quartiers : Ar Santé et Pen Ar Ru.



## Embellir sa rue

La Ville de Lannion mène depuis de nombreuses années une politique de fleurissement permettant d'embellir le cadre de vie des habitants. Cette démarche est réalisée dans un souci de respect de l'environnement et de la qualité de l'eau : le service des espaces verts n'utilise pas de désherbant chimique pour l'entretien de la voirie. Pour atteindre cet objectif, des techniques alternatives sont utilisées et certains espaces sont végétalisés pour limiter la pousse d'herbes indésirables.

## Végétaliser sa rue, c'est beau et plein d'avantages.

A l'automne 2008, les habitants ont été invités à participer au fleurissement de leur rue. La ville leur a mis à disposition gratuitement des graines de fleurs et du terreau. Le service des espaces verts et le Comité de Bassin Versant du Léguer étaient présents pour donner quelques conseils et les aider à les semer.

## Les maisons fleuries

90 PARTICIPANTS  
EN 2008

**L**es lannionnais sont très attachés au fleurissement. Chaque année, le concours des maisons fleuries mobilise plus d'une centaine de candidats soucieux de présenter des espaces fleuris colorés, originaux et très diversifiés. Ce concours constitue une excellente médiatisation des actions entreprises par le service des espaces verts.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre du contrat nature qui a permis la réhabilitation de la vallée de Goas Lagorn, un des volets du programme a été de réaliser un carnet de reportage disponible pour les classes primaires permettant ainsi de mettre à leur disposition un outil d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.



## Animations scolaires

**P**artant du principe que la sensibilité aux enjeux environnementaux n'a rien d'immédiat, qu'elle se cultive, qu'elle s'affine par la rencontre avec des professionnels, le service des espaces verts a fait le choix de recevoir des centaines de scolaires sur son site de production du Roudour. Selon leurs âges, différents thématiques sont abordées : observation des plantes, des modes de culture, des techniques de desherbage.

L'objectif étant de leur former à devenir acteur de leurs pratiques au quotidien, de donner à chacun des jeunes rencontrés la possibilité d'alimenter sa réflexion pour préserver sa planète en privilégiant les méthodes naturelles (éviter les traitements phytosanitaires, désherber sans polluer, etc.)

Outre les écoles primaires de Lannion, le service reçoit également des écoles horticoles (coat an doc'h, St Ilan...) et des stagiaires qui viennent se former à leur futur métier.

Les élèves sont également partie prenante dans l'organisation de certains événements ayant trait au fleurissement et au cadre de vie.



## Promotion du label Ville Fleurie

\*\*\*

**L**annion est fier de son label 4 fleurs et aime le faire savoir dans ses différentes publications institutionnelles. Cette distinction attribuée en 2001 à la ville prouve son implication constante dans la préservation de son patrimoine paysager et végétal. Elle démontre également sa mobilisation pour un mieux vivre ensemble en réalisant des initiatives concrètes : le zéro phytosanitaire, la gestion raisonnée des espaces naturels, les jardins partagés.

Lannion a choisi d'apposer son label quatre fleurs sur l'ensemble des publications institutionnelles en intégrant les quatre fleurs automatiquement en bas de son logo. Cette décision a été prise lors de la création d'une nouvelle identité visuelle pour la ville qui pose les principes de base de sa communication visuelle sur l'ensemble des supports de communication publiés (documents, signalétique, exposition, site internet).



Lannion affiche son label sur l'ensemble de ses documents à égalité avec ses deux autres titres qui en font sa carte d'identité à savoir sa vocation de Capitale des Télécommunications et de Ville Historique. Elle n'hésite pas par ailleurs à sensibiliser l'opinion publique en créant des affiches percutantes sur la propreté urbaine (les déjections canines) et sur la santé de nos enfants.

## DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION PRIMÉES



En 2006, Lannion a reçu le Grand prix Compli'Citité attribué par La Poste récompensant la meilleure action de communication dans le domaine du développement durable pour sa campagne d'affichage visant à interpeller le grand public sur le problème des déjections canines sur les trottoirs.

En 2008, Lannion s'est également vu attribuer le prix «coup de cœur» du jury pour sa carte de vœux originale intégrant une graine de ginkgo Biloba à l'occasion du concours des meilleures vœux territoriaux organisés par Territoires Publics.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette graine symbole de croissance, prospérité et tranquillité est extrêmement résistante aux agressions chimiques et physiques. Elle est implantée dans de nombreuses villes pour lutter contre la pollution de l'air.



# Les associations partenaires de la ville de Lannion

**D**ense et actif, le tissu associatif lannionnais compte de nombreuses structures engagées dans la défense des milieux naturels et l'éducation à l'environnement. Ces acteurs constituent pour la ville un relais essentiel dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de développement durable.

Lannion apporte aussi un appui technique et financier aux associations désireuses d'organiser des animations sur le thème de l'environnement naturel et urbain (salons, expositions, festivals, publication)

- Jardins Passion
- Jardins pour Demain



**JARDINS**

- Les galopins
- Rando Trégor



**RANDONNÉES**

- REEB



**RÉSEAU D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE**

- CLCV



**ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**



- Association pour la mise en valeur du Léguer
- GMB (Groupe Mammalogique Breton)
- Bretagne Vivante
- Vivarmor Nature
- Eaux et rivières de Bretagne
- FAPEN
- LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)




**BIODIVERSITÉ ENVIRONNEMENT**

- L'ARSSAT



**PATRIMOINE**

- Club Canin



**ÉDUCATION CANINE**

- Trégor Bicyclette



- CLCV



**ECOCITOYENNETÉ, CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE**



Coins fleuris

1 Parking de Caerphilly



2 Rond-point de Géant



3 Pont de Viarmes



4 Rond-point de l'IUT



5 Jardinières du pont Ste-Anne



6 Médiathèque de Lannion



Lannion



Lannion



Coins fleuris



Coins fleuris

« A Lannion, fleurir  
c'est accueillir. »

